



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LA LOIRE ATLANTIQUE

Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Alimentation
Pôle sécurité sanitaire de la production des végétaux

5 rue Françoise Giroud – CS 67516
44275 NANTES Cedex 2

Fax : 02 72 74 71 49

Réf : JNDC / SH - 2019 – 578

Dossier suivi par :
Stéphanie HUDE 02.72.74.71.22

Objet : Agrément des conseillers, distributeurs,
applicateurs de produits phytopharmaceutiques

Courriel :
sral-agrements-phyto.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, LE CONSEIL, ET L'APPLICATION
EN PRESTATION DE SERVICE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références :

- Vu les articles L. 254-1, L. 254-2, L.254-3, R.254-15 à R.254-18 du code rural et de la pêche maritime relatifs au conseil, à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits phytopharmaceutiques

l'organisme **AGRI NEGOCE OUEST**

domicilié **Route des Chênes
53290 SAINT LOUP DU DORAT**

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : PL00014**

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

sur les sites suivants :

- | | |
|----------------------------|------------------------------------------------------|
| - AGRI NEGOCE OUEST | - Route des Chênes – 53290 ST LOUP DU DORAT |
| - AGRI NEGOCE OUEST | - 24 Rue Nationale – 72540 JOUE EN CHARNIE |
| - AGRI NEGOCE OUEST | - La Gare – 72510 MANSIGNE |
| - AGRI NEGOCE OUEST | - Zone artisanale la Rabine – 53220 MONTAUDIN |

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à NANTES, le 31 juillet 2019

Po/Le Chef du Service régional de l'alimentation,
L'Adjoint au Chef de service,

Bertrand CHIRON